



Feuille de contact des membres et sympathisants du TC Grivegnée.

Réserver un terrain, cela passera désormais par le WEB !

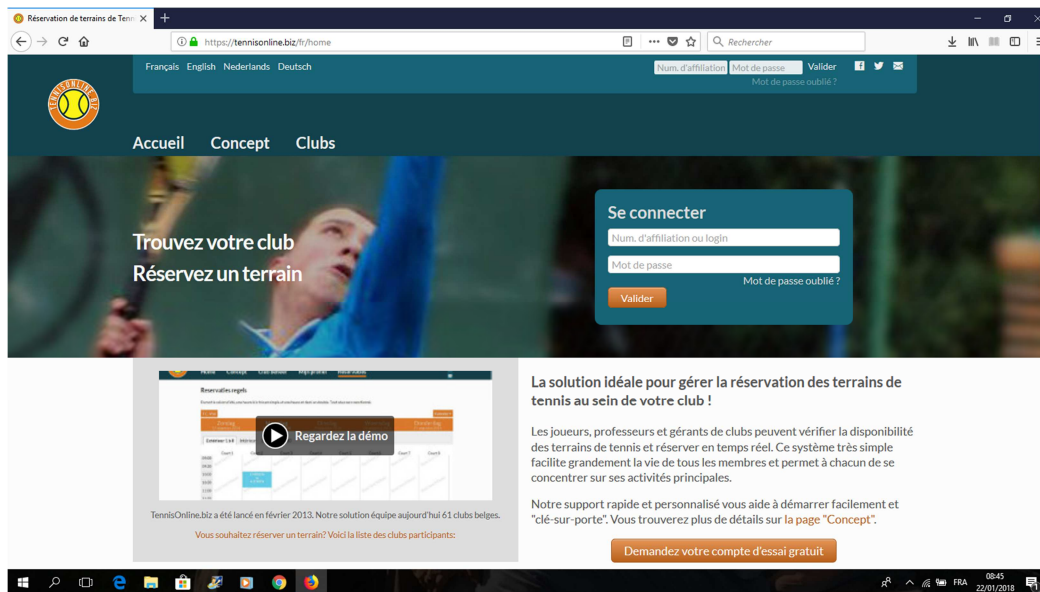
Le conseil d'administration du TC Grivegnée a décidé de passer à la réservation en ligne des terrains de tennis grâce au site

<https://tennisonline.biz/fr/home>

auquel nous nous sommes abonnés. Quatre administrateurs, Jean Coibion, Francis Schoebrechts, Robert Blavier et Josiane Bodeur ont été désignés pour gérer les conditions générales de réservation (conditions générales, réservation hebdomadaire de groupe, interclubs et critérium, tournoi intime...). Les stages et cours seront gérés par Jean-Philippe Cuyvers sous la supervision des administrateurs précités.

En ce qui vous concerne, l'accès à ce site vous permettra :

- de pouvoir facilement et rapidement visualiser la grille des terrains encore disponibles
- de pouvoir réserver vos terrains à partir de votre ordinateur, tablette, smartphone. Si vous ne disposez d'aucun de ces outils ou si vous n'êtes pas en mesure de les utiliser, il vous faudra passer par l'un de vos partenaires ou par un administrateur.



Dès la page d'accueil du site, une petite vidéo vous expliquera très clairement la procédure à suivre pour la réservation et les diverses possibilités qu'offre le site. N'hésitez pas à la regarder.

Tout ce dont vous aurez besoin est :

- Une connexion internet.
- Votre numéro d'affiliation, présent sur votre carte AFT ou consultable sur le site du TC Grivegnée dans la liste des membres.
- Un mot de passe.

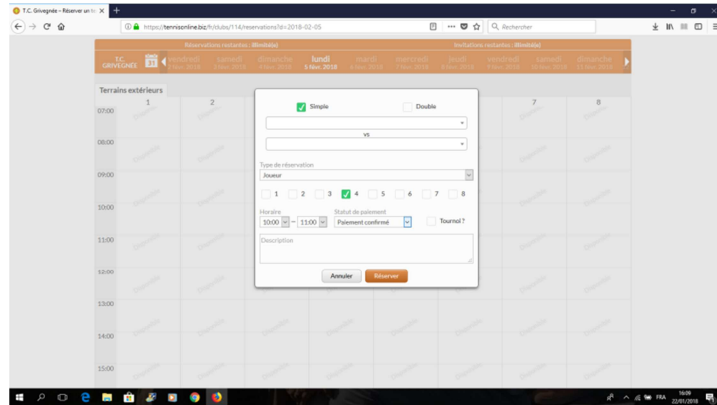
Par défaut, lors de votre première connexion, ce mot de passe est votre jour et votre mois de naissance qu'il faut l'écrire de la manière suivante :

- * si vous êtes par exemple né un 9 juin : 0906
- * si vous êtes par exemple né un 31 janvier : 3101

Afin d'éviter tout malentendu, nous vous invitons à personnaliser votre mot de passe lors de la première utilisation via l'onglet « Mon Profil » sur le site.

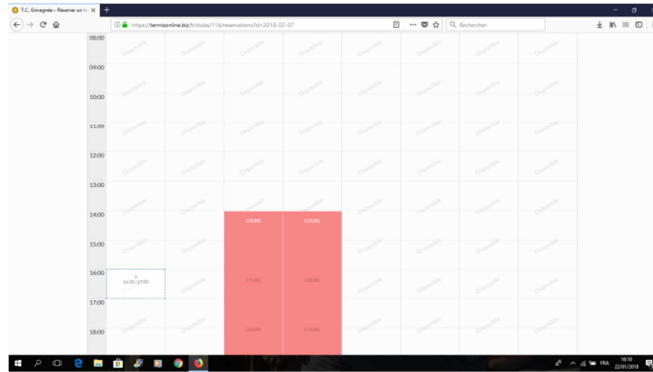
Même si les règles de réservation vous seront rappelées lors de chaque visite sur le site, nous souhaitons les repreciser dès maintenant.

1. La réservation des terrains s'effectue toujours avec les noms des deux partenaires pour un simple et des quatre partenaires pour un double.



2. Les noms sont uniquement ceux des membres du TC Grivegnée qui seront en ordre de cotisation au plus tard le 01/04/2018. Au-delà de cette date, la réservation ne sera plus possible tant que la cotisation n'aura pas été payée.
3. Il sera toujours possible d'inviter une personne non-membre mais uniquement trois fois au maximum sur l'année.
4. Un même nom ne peut apparaître qu'à deux moments sur une période d'une semaine. Dès que l'heure réservée à un nom est jouée, une nouvelle réservation à ce nom peut être prise.
5. Il est possible de réserver soit 1h en simple (avec 2 noms) soit 2h en double (avec 4 noms), deux fois par semaine selon les modalités du point 4. Les réservations se font au maximum 15 jours à l'avance.
6. Les groupes de membres qui ont pris l'habitude de jouer ensemble chaque semaine à heure fixe pourront continuer à le faire. Ils voudront bien prendre contact par mail avec Francis Schoebrechts (fschoebrechts@gmail.com) pour obtenir la réservation d'une plage horaire sur l'ensemble de l'année en précisant :
 - Les heures de la plage horaire
 - Le nom des participants (2/simple ou 4/double)
 - Le nom du groupe (Accueil, légendes, Guignols....)

Attention également au fait que les rencontres interclubs, critérium, tournoi intime, stage et cours restent prioritaires en termes d'occupation des terrains. Ces plages horaires sont clairement indiquées et inaccessibles.



7. Pour autant que son adresse mail figure dans la base de données du club, chaque personne inscrite est prévenue de sa réservation. Toute personne souhaitant annuler sa réservation peut le faire en ligne.
8. Comme par le passé tout terrain qui ne sera pas occupé 15 minutes après l'heure de début de réservation sera considéré comme libre.

L'utilisation du site <https://tennisonline.biz/fr/home> sera effective pour les réservations à faire à partir du lundi 5 février 2018.

Nous espérons que vous serez satisfait de ce nouveau système de réservation. Il demandera comme tout nouveau système une période de rodage. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, questions ou plaintes !

Autre information importante :

La réunion pour les interclubs se tiendra le dimanche 11 février à 9H30 pour les Messieurs- JV et V et à 10H30 pour les Dames toutes catégories.

Pour les équipes jeunes une réunion se tiendra ultérieurement à une date à préciser.

L'éditeur responsable : Francis Schoebrechts 62 rue de l'Enclume 4030 Grivegnée, fschoebrechts@gmail.com